



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL

Projet de développement régional agricole Ouest vaudois : la commission parlementaire soutient unanimement la demande de crédit d'investissement

À l'unanimité, la commission ad hoc est entrée en matière sur le projet soumis par le Conseil d'Etat. Le décret concerne un crédit d'investissement de CHF4'202'300.-. Un projet important pour l'ensemble du secteur alimentaire et qui bénéficiera du savoir-faire de tous les partenaires régionaux impliqués.

Le projet de développement régional agricole «Valorisation des produits alimentaires et des prestations agrotouristiques de l'Ouest vaudois» (PDRA Ouest vaudois) s'étend sur les districts de Morges et de Nyon, ainsi que sur une partie du district du Jura-Nord vaudois. Il est composé de 4 porteurs de projets distincts regroupés sous l'association PDRA Ouest vaudois: l'association Maison des Vins de La Côte, la Coopérative de l'abattoir régional de Rolle et environs, la Coopérative des producteurs de lait de l'Etraz et l'association Harmonie d'alpages.

Pour l'ensemble de ces projets, les contributions cantonales sont évaluées à CHF 4'202'300.-. Elles sont liées aux contributions fédérales estimées à un peu plus de CHF 5'000'000.-. Le solde des investissements est à la charge des porteurs de projets, soit un peu plus de la moitié (57%) de l'investissement global.

La commission salue la qualité de ce projet longuement mûri, et élaboré avec un large panel d'acteurs régionaux représentant à la fois le tourisme, l'économie et l'agriculture, motivés à mutualiser les efforts et renforcer les collaborations.

Les commissaires relèvent les compétences professionnelles apportées par tous les partenaires impliqués et l'intérêt du projet pour l'ensemble du secteur alimentaire. Les réalisations créeront de la valeur ajoutée pour les exploitations agricoles et viticoles et favoriseront des produits régionaux de qualité qui contribueront à renforcer une image d'excellence pour tous les acteurs de la chaîne de distribution des denrées alimentaires. Elles contribueront également à un élargissement de l'offre touristique régionale en valorisant l'artisanat et le savoir-faire local.

La commission souhaite présenter rapidement son rapport au Grand Conseil et

recommande à l'unanimité l'entrée en matière sur ce projet de décret.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 août 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Sylvain Freymond, Président de la commission